

KI TISSA

Chaque membre du Peuple juif reçoit l'injonction d'apporter la contribution précise d'un demi-chékel d'argent pour le Sanctuaire. Des instructions sont également données concernant la fabrication du bassin d'eau du Sanctuaire, de l'huile d'onction et des encens. Les artisans « au cœur sage », Betsalel et Aholiav sont chargés de la construction du Sanctuaire et une fois encore le peuple reçoit le commandement d'observer le Chabbat.

Moché ne redescend pas du Mont Sinaï quand le Peuple l'attend et celui-ci fabrique un veau d'or et l'adore. D.ieu propose alors de détruire cette nation pécheresse mais Moché intercède en sa faveur. Il descend de la montagne, portant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Quand il voit le peuple danser autour de son idole, il brise les Tables, détruit le veau d'or et fait mettre à mort les principaux instigateurs. Il retourne alors vers D.ieu pour Lui dire : « Si Tu ne leur pardonnes pas, efface-moi du livre que Tu as écrit ».

D.ieu pardonne mais dit que le résultat de ce péché sera ressenti pen-

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

dant de nombreuses générations. Au début, D.ieu propose de leur envoyer Son ange mais Moché insiste pour que D.ieu Lui-même accompagne Son peuple vers la Terre Promise. Moché prépare de nouvelles Tables et une fois de plus, grimpe sur la montagne où D.ieu écrit de nouvelles Tables de l'Alliance. Sur la montagne, Moché perçoit également une vision des « treize attribut de miséricorde ». A son retour, le visage de Moché irradie d'une telle lumière qu'il doit le cacher derrière un voile qu'il n'enlève que pour parler à D.ieu et enseigner Ses lois au peuple.

Le Défi

La Haftara traditionnellement associée à Ki Tissa (à l'exception de cette année où nous lirons la Haftara liée à la Parachat Para) présente la réponse du prophète Élie à une période troublée de l'histoire juive, situation engendrée par une confusion mentale et une imprécision idéologique. Il rassembla les prophètes de Baal ainsi que le Peuple juif et leur demanda : « Jusqu'à quand vacillerez-vous entre deux opinions ? »

Pourquoi toutefois formule-t-il ce défi ainsi ? Il aurait logiquement pu dire : « Jusqu'à quand adorerez-vous Baal ? Il est temps d'arrêter et de proclamer : 'Le Seigneur est D.ieu' ». Pour saisir l'intention du prophète Élie, il convient d'abord de distinguer clairement idolâtrie et vacillation.

Les origines de l'idolâtrie

Il est en réalité difficile de comprendre comment un Juif pourrait se tourner vers l'idolâtrie. Les Juifs sont désignés comme des « croyants, fils de croyants ». Leur nature exclut toute négation véritable de D.ieu. Rambam attribue l'origine de l'idolâtrie au fait que l'énergie créatrice par laquelle D.ieu soutient l'univers circule via des forces naturelles : étoiles et planètes. L'idolâtrie débute lorsque ces intermédiaires deviennent objets d'adoration en tant que souverains de la destinée humaine, alors qu'en vérité ils ne sont que des instruments de D.ieu, dénués de pouvoir propre, comparables à « une hache dans la main du bûcheron ».

La 'Hassidout explique la différence
Suite en page 2

EDITO

ECHOS DU PASSÉ, PAROLES D'AVENIR

Il existe des occasions à ne manquer en aucun cas. Très clairement, la fête de Pourim en fait partie. D'abord elle porte en elle cette joie sans limites, cette allégresse qui prend au cœur et entraîne au-delà de soi. Nous savons tous combien nous avons constamment besoin d'un tel sentiment et aussi comme sa recherche est aujourd'hui d'une urgence absolue dans la morosité ambiante. Aussi, gardons-nous de ne voir dans ce rendez-vous rituel qu'une sorte de folklore assumé. Pourim constitue un sens donné à la joie et c'est pour cette raison, sans doute, qu'il la porte à son summum.

De fait, ce jour incarne une forme d'au-delà de la connaissance et de la conscience, un don de soi absolu. Souvenons-nous : les événements historiques de Pourim, dans l'empire perse, conduisent à mettre en cause l'existence même du Peuple juif qui y est alors exilé depuis la destruction du premier Temple. Comme un coup de tonnerre inattendu dans une journée d'été, la menace apparaît brutalement. En termes modernes, on dirait que les antisémites, qui

ne rêvent que de notre effacement, prennent le pouvoir. Ils ont la faveur de l'empereur et rien ne paraît être en mesure de les arrêter. Mais il y a deux personnages, Morde'haï et Esther, qui relèvent le défi et entraînent tous les Juifs avec eux. C'est un temps d'incertitude, de danger et sans doute d'angoisse. Pourtant, aucun Juif ne faiblit, aucun ne cède à la menace, même les jeunes enfants. Et la victoire est au rendez-vous : le parti antisémite, avec Haman à sa tête, est écrasé tandis que le Peuple juif continue sa vie de souvenir et de fidélité, qu'une joie nouvelle est venue enrichir.

Dans ce récit d'anciennes luttes, bien des messages sont cachés. On pourrait presque croire que tout cela s'est passé en notre temps. Alors que nous affrontons à nouveau parfois des ennemis intellectuels, et aussi spirituels, alors que, dans une telle atmosphère, nous pourrions en venir à oublier ce que nous sommes, voire à songer à y renoncer, la célébration nous le rappelle : notre histoire est un voyage au long cours, chargé de péripéties, mais nous savons que nous parviendrons au port, à la venue de Machia'h. Sachons vivre pleinement pour cela.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

JEUNE D'ESTHER : lundi 2 mars (13 Adar) début : 5h 58 Fin : 19h 14

POURIM : mardi 3 mars (14 Adar)

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de
CHABBAT KI TISSA
vendredi 6 mars

ENTRÉE 18h 23 Sortie : 19h 31

PROVINCE

Bordeaux	18.38	Lyon	18.16	Nice	18.07
Deauville	18.32	Marseille	18.15	Rouen	18.28
Grenoble	18.13	Montpellier	18.21	Strasbourg	18.02
Lille	18.19	Nancy	18.08	Toulouse	18.31
		Nantes	18.40		

A partir du dimanche 1^{er} mars | Pose des Téfilines : 6h 31 Heure limite du Chema : 10h 18 Fin de Kidouch Levana : mardi 3 mars à 20h 51mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS - Directeur : Rav S. AZIMOV

5786 / N° 23

(59^{ème} année)

**CHABBAT
PARACHAT
KI TISSA**

PARACHAT PARA

SAM. 7 MARS 2026
18 ADAR

Retrouvez
la liste des lectures
de Meguila
sur notre site
www.loubavitch.fr



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

entre un père et une mère, et les influences planétaires. Bien que tous puissent apparaître comme causes de notre existence, on nous ordonne d'honorer nos parents mais on nous interdit d'adorer les astres. La raison en est que les parents possèdent le libre arbitre. En élevant leurs enfants, ils assument leurs responsabilités et méritent d'être honorés. En revanche, les mouvements planétaires sont déterminés sans choix possible. La gratitude doit donc être adressée non pas aux astres mais à Celui qui les a créés.

L'idolâtrie consiste donc en la méprise consistant à prendre l'intermédiaire pour la source. C'est un des péchés les plus graves, si bien que le Talmud affirme : « L'idolâtrie est un péché si grave que son rejet équivalait à embrasser toute la Torah ». L'impulsion vers l'idolâtrie repose sur cette fausse conception selon laquelle on obtient des bénéfices matériels en flattant ces forces naturelles ; autrement dit, elle revêt toujours un motif intéressé. Ainsi un Juif peut être conduit à y céder non par engagement mais pour servir ses propres fins matérielles. Dans le service divin, il agit « non à la condition de recevoir une récompense » mais pour Lui seul et avec un cœur entier.

La nature de la vacillation

Malgré cette caractérisation générale selon laquelle l'idolâtrie tente d'influencer la nature par le culte rendu aux forces naturelles, il existe une distinction nette entre une idolâtrie véritablement pratiquée et « vaciller entre deux opinions ».

L'idolâtre croit fermement que ces objets vénérés, les étoiles et les planètes, sont sources du bien-être matériel tandis que celui qui vacille doute. Parfois, il perçoit confusément que cette idolâtrie repose sur une illusion ou considère Dieu et ces forces naturelles comme partenaires devant être honorés ensemble. Pourtant, même sous cette forme atténuée - verbale ou comportementale - sans engagement intérieur profond, elle reste un péché majeur auquel tout Juif devrait préférer mourir plutôt que d'y participer.

Niveaux de trahison

La vacillation dépasse même en gravité l'idolâtrie réelle, par plusieurs aspects. De manière générale, l'idolâtrie constitue un

acte plus grave impliquant un rejet absolu de Dieu et une opposition totale au Judaïsme. Néanmoins, il est plus difficile pour celui qui oscille continuellement entre foi et doute d'opérer un retour sincère vers le Judaïsme.

Deux raisons l'expliquent :

Tout d'abord, lorsque l'idolâtre sincère reconnaît finalement que « l'Eternel est Dieu », il mesure pleinement combien sa vie antérieure reposait sur une erreur. Il prend la pleine mesure de son péché. Son retour est profond ; « Il retourne et il est guéri. »

Celui qui vacille, quant à lui, se justifie en se disant n'avoir jamais nié réellement mais seulement douté. Il prétend que son doute était superficiel. Ses excuses le protègent de tout remords, rendant son retour incomplet.

De plus, bien qu'un idolâtre ait commis un jugement erroné, massif, substituant Baal à Dieu, rompant ainsi sa relation avec Dieu, il demeure néanmoins ouvert à une certaine spiritualité. Celui qui hésite, par contre, a renoncé totalement au spirituel. Bien qu'il sache que « l'Eternel est Dieu », il est prêt à abandonner ce dernier pour des gains matériels. Il est prêt à échanger « la fontaine d'eaux vives » contre « des citernes brisées incapables de contenir de l'eau ».

Ainsi lorsqu'il prend conscience de son erreur sa réponse diffèrera. L'idolâtre optera pour un retour empreint de spiritualité mais celui qui oscille choisira souvent ce retour uniquement motivé par des intérêts matériels mal calculés, ayant cru pouvoir bénéficier directement des forces naturelles indépendamment du Créateur.

Le Moi et les autres

Jusqu'ici nous avons abordé principalement le cas individuel. Or, le fait d'osciller est encore pire que l'idolâtrie dans son effet sur autrui.

L'idolâtre déclaré, isolé par son antagonisme visible à la foi véritable, n'influence guère le croyant. Mais celui qui hésite, reste partiellement croyant. Il est donc capable d'égarer autrui, à en faire pécher beaucoup », ce qui constitue le pire des péchés.

Loyautés divisées et le présent

Le Talmud précise que la force du « mau-

vais penchant » vers l'idolâtrie a été affaiblie voire supprimée. Aujourd'hui, il s'agit plutôt de la vacillation - explicite ou latente - qui est plus forte.

Ses victimes abandonnent temporairement la Torah et les Mitsvot pour des récompenses matérielles telles que l'argent, le prestige social ou l'honneur. Ils relèguent momentanément Dieu et la loi derrière eux afin de demeurer conformes à l'esprit du jour, prêts même à vendre transitoirement Dieu et leur âme contre un statut éphémère ou contre de l'argent. Cette double-allégeance insensée apparaît donc pire encore qu'une adhésion idolâtre. D'une part, parce qu'il s'avère plus ardu pour cet esprit partagé d'opérer un véritable repentir puisque lui-même ne veut pas voir sa faute. Il rationalise ses comportements et considère globalement qu'il est resté un bon Juif. D'autre part, parce qu'il sacrifie son intégrité morale, échangeant le Monde Futur contre l'éclat de l'argent et l'ombre de l'honneur. Enfin et surtout parce qu'il entraîne autrui avec lui, dissimulant son hostilité réelle au Judaïsme, derrière une façade de loyauté, citant même la Torah.

La voie du retour

Tel est le sens premier de cette Haftara. Le premier défi lancé aux Juifs est : « Jusqu'à quand hésitez-vous entre deux avis opposés ? » Se maintenir indécis revient pire encore qu'à basculer clairement de l'autre côté.

Au terme de la Haftara, on voit Israël se repentir proclamant deux fois solennellement : « L'Eternel est Dieu ! L'Eternel est Dieu ! ». Ils surpassèrent même le moment de la Révélation au Mont Sinaï où ils dirent une seule fois : « L'Eternel est Dieu ! » car un vrai repentir élève spirituellement plus haut l'individu qu'avant sa faute.

Cette implication est claire pour aujourd'hui. Il est nécessaire de revenir pleinement vers la foi profonde.

Tous Juifs sont étroitement liés les uns aux autres. Et la lumière de ceux qui retournent au Judaïsme éclairera aussi ceux qu'ils ont entraînés au péché, suscitant une réponse divine de compassion et de miséricorde. Et tous proclameront d'une voix unanime : « L'Eternel est Dieu ! L'Eternel est Dieu ! »



• DIMANCHE 1^{er} MARS – 12 ADAR

Mitsva positive n° 13 : C'est le commandement nous incombant de mettre les Téfilines du bras.

• LUNDI 2 MARS – 13 ADAR

Mitsva positive n° 15 : C'est le commandement nous incombant de poser une Mezouza.

Mitsva positive n° 18 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint que tout homme de notre peuple possède son propre rouleau de la Torah.

• MARDI 3 MARS – 14 ADAR

Mitsva positive n° 17 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout roi de notre peuple

siégeant sur le trône royal doit écrire un rouleau de la Torah pour lui-même, dont il ne se séparera pas.

• MERCREDI 4 MARS – 15 ADAR

Mitsva positive n° 14 : C'est le commandement qui a été enjoint de faire des franges (Tsitsit) à nos vêtements qui possèdent quatre coins.

• JEUDI 5 MARS – 16 ADAR

• VENDREDI 6 MARS – 17 ADAR

• SAMEDI 7 MARS – 18 ADAR

Mitsva positive n° 19 : Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à Dieu après chaque repas.

RESPECTONS LE RYTHME !

Rav Chay Amar, Chalia'h à Golden Beach en Floride, raconte qu'à ses débuts dans la vie communautaire, il était si occupé par ses multiples responsabilités qu'il avait tendance à laisser de côté son étude personnelle. Lui qui avait pris l'habitude à la Yechiva d'étudier trois chapitres du Michné Torah du Rambam (Maïmonide) par jour - selon les directives du Rabbi de Loubavitch depuis 1984 - passa au rythme plus « light » d'un seul chapitre.

« Dans ma naïveté, je pensais que tous les responsables communautaires agissaient certainement ainsi. Imaginez ma surprise quand je me suis aperçu - au cours d'un Congrès régional des émissaires du Rabbi - que mes collègues autour de moi profitaient de chaque instant de libre pour étudier les trois chapitres quotidiens ! Moi qui étais tout fier d'avoir étudié chaque matin un chapitre ! Cela m'a fait réfléchir : après tout, eux aussi étaient sûrement très occupés, peut-être même bien plus que moi et comment avais-je pu m'arroger le droit de diminuer mon étude ?

J'ai donc repris le rythme précédent mais il m'arrivait parfois d'être tellement fatigué que je m'endormais sans avoir réussi à terminer mes trois chapitres. C'est ainsi que je me mis à accumuler les chapitres manquants en espérant les rattraper « dès que j'en aurai le temps ».

C'était il y a douze ans. Au même moment, les dettes apparurent. Au début, ce fut de petites sommes mais, au fur et à mesure, je me rendis compte qu'il me manquait en tout près de 80 000 dollars ! Accablé, je sentais que cela sapait mon moral et m'empêchait de me concentrer sur mes multiples activités. J'ai demandé conseil à mon Machpia (mentor, guide spirituel) : il me répondit qu'une fois, le Rabbi avait conseillé à quelqu'un qui était criblé de dettes de s'occuper d'abord de rembourser ses dettes vis-à-vis du Rambam.

On était alors à quatre mois de la conclusion du Rambam. Par chance, j'avais noté pour ma comptabilité personnelle pour ainsi dire les numéros des chapitres que je n'avais pas étudiés. J'ai retrouvé tous les fascicules de Dvar Mal'hout et j'ai photocopié les chapitres qui me manquaient. A chaque moment de libre, je sortais mon paquet de feuillets : dans les transports en commun, dans les salles d'attente chez le médecin, en attendant le train, dans les embouteillages... cinq minutes par-ci, cinq minutes par là... Exactement de la même façon que les dettes avaient commencé à s'ajouter les unes aux autres... Et qui d'ailleurs commençaient maintenant à disparaître ! Il me restait « juste » trente chapitres...

C'est alors que j'ai constaté un phénomène curieux : je recevais de l'argent auquel je ne m'étais pas du tout attendu et, en très peu de temps, j'ai réussi à tout rembourser ! Il restait encore quelques dettes que j'avais « oubliées » et cela me troublait car je n'aime pas être redevable. Mais soudain, des gens auxquels je n'avais pas eu

l'occasion de parler depuis longtemps venaient me rendre visite dans mon Beth 'Habad (centre communautaire) et j'en profitais pour leur rembourser les petites sommes que je leur devais. Et finalement, je ne devais plus d'argent à personne !

Depuis, je me suis engagé à terminer les trois chapitres chaque jour avant le coucher du soleil et j'ai constaté combien c'était bénéfique ! Une fois que ce rythme fut acquis, j'ai pris encore une autre bonne décision : étudier les trois chapitres avant la prière du matin et je ne peux que m'en féliciter : cela valorise toute ma journée ! J'avais lu une fois qu'un étudiant de Yechiva avait pris l'habitude d'étudier les trois chapitres de Rambam avant la prière du matin (comme moi maintenant) mais que son Machpia le lui avait reproché en arguant qu'avant la prière, il convient d'étudier l'Hassidout et non des livres de lois. Il avait confié ses doutes à ce sujet et le Rabbi lui avait répondu : qu'il continue dans sa bonne habitude ! J'avais donc raison de consacrer ainsi le début de ma journée à ces trois chapitres ».

Rav Amar est maintenant un passionné du Rambam et, chaque fois qu'il en a l'occasion, encourage chacun et, en particulier de grands rabbanim et chefs de communautés à travers le monde, à s'engager dans cette voie. Ainsi, Rav Chaoul Yits'hak Kaniewsky lui a raconté que son père, Rav 'Haïm Kaniewsky avait hérité de la coutume familiale d'étudier trois chapitres de Rambam par jour, bien avant que le Rabbi ne popularise cela il y a plus de quarante ans. Rav Kaniewsky avait ajouté qu'il bénissait tous ceux qui s'engageaient dans cette étude car cela hâterait la venue du Machia'h. « Dernièrement, nous avons reçu en Floride la visite du Grand Rabbin d'Israël, Rav David Yossef qui a raconté qu'il étudiait avec passion le Choul'hane Arou'h Harav de Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi et que, depuis que le Rabbi avait lancé la campagne du Rambam, son père, le regretté Rav Ovadia Yossef s'était pleinement investi lui aussi dans cette étude quotidienne.

Pour conclure, j'ajouterais un « mot » que j'ai entendu de Rav Leib Shapiro, directeur de la Yechiva de Miami : le premier Maamar (discours 'hassidique) du Rabbi en 1951 était basé sur le verset du Cantique des cantiques : « Bati Legani ». (« Je suis venu dans mon jardin »). Ce mot « Bati » est l'anagramme des mots : « Berechit, Achrei, Tanya et Yessod », premiers mots des livres de base à étudier chaque jour : le 'Houmach (Pentateuque), les Psaumes, le Tanya et Rambam (qui commence par « Yessod, Le fondement des fondements...»). La mission de notre génération est de hâter la venue du Machia'h par ces études quotidiennes, régulières et non-négociables ! ».

Rav Israël Alperowitz - Kfar Chabad N° 2145

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H

L'EXIL - POUR CONDUIRE À LA DÉLIVRANCE

La Torah (Ex. 32 : 15 - 34 : 1) rapporte les événements dramatiques qui entourèrent la remise des Tables de la Loi au Peuple juif par Moché. Elle nous décrit successivement Moché descendant du mont Sinaï, les Tables à la main puis le désolant spectacle qui s'offrit à ses yeux quand il atteignit le camp des Juifs - le veau d'or, la fête païenne etc., la brisure des Tables au pied de la montagne et enfin le don des deuxièmes Tables de la Loi après le retour sincère des Juifs à D.ieu et l'obtention de Son pardon.

Certes, les premières Tables avaient une qualité prodigieuse : elles étaient l'œuvre directe de la Main de D.ieu tandis que les secondes furent façonnées par Moché. Pourtant ces dernières présentent une supériorité essentielle : elles apparaissent après un recul. Un principe existe : « toute descente n'est là que pour l'élévation qui la suit ». Après réparation, la chute même a conduit à un degré infiniment supérieur. Dans le cas du Don de la Torah, ce n'est qu'avec les deuxièmes Tables que la Torah Orale fut donnée.

L'idée s'applique aussi à notre temps. Cet exil peut sembler long et difficile. Mais, de ce fait même, il est le chemin assuré de la Délivrance qui constituera une élévation éternelle.

(Extrait d'un commentaire du Rabbi de Loubavitch
Chabbat Parachat Ki Tissa 5752) H.N.

Pharmacie Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

21, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15

LA HALAKHA

de la semaine



QU'EST-CE QUE LE 'HAMETS ?

Durant Pessa'h, on n'a pas le droit de posséder et de consommer du 'Hamets, c'est-à-dire tout aliment à base de céréale fermentée comme par exemple : le pain, les céréales, les pâtes, les gâteaux, certains alcools... C'est pourquoi on a coutume de bien nettoyer la maison, le magasin, le bureau, la voiture etc. avant Pessa'h, afin d'éliminer toutes les miettes.

Avant le mercredi 1^{er} avril 2026 à 11h 44, on arrêtera de consommer du 'Hamets et on n'en possèdera plus **à partir de 12h 49**.

Pour éviter de posséder, même involontairement du 'Hamets à Pessa'h, **on remplira une procuration de vente**, que l'on remettra à un rabbin compétent. Celui-ci se chargera alors de vendre tout le 'Hamets à un non-Juif. Cette procuration de vente peut être apportée au rabbin ou lui être envoyée par courrier, fax ou Internet et devra lui parvenir au plus tard l'avant-veille de Pessa'h, **cette année mardi 31 mars 2026**. Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé tout son ménage pour dresser la liste de ce que l'on envisage de vendre.

Durant tout Pessa'h, on mettra de côté dans des placards fermés à clé tout le 'Hamets et la vaisselle 'Hamets que l'on n'utilisera pas durant Pessa'h mais qu'on pourra « récupérer » une heure après la fête qui se termine le **jeudi 9 avril 2026 à 21h 23** (horaires valables en Ile-de-France).

F.L.



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant ➔ **Nouveau** ➔
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

87 rue de Crimée – Paris 19^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER

LOCAUX COMMERCIAUX

Estimation offerte sous 48h

sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

**LE NUMERO
DE LA
COMMUNAUTÉ**

1 **NOUVEAU !!**
**Contrôle
Technique
moto**



**Prise de RDV :
Feivel Basanger**

01 41 83 19 23

06 21 65 58 71

- 8 € sur présentation de la Sidra

**32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais**



**SOLUTION
NUMERIQUE
SECURITE**

GRUPE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux**

**ORT
FRANCE**

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel

70
TSARFAT
UNE ETUDE SYSTEMATIQUE

SUBBOTA
MES VINGT ANS DE PRISON SOVIETIQUE
LE HASSID QUI SE PRENOMMAIT CHABBAT

www.boutique.tsarfat.com

+33 (0)7 66 13 79 30

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

**BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE** ☎ **07.62.00.60.99**



☎ **01.57.42.57.42**

demandez shmouel

directauto@orange.fr

**43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr**

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

**73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74**



Halavi

**3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76**

Bassari

**98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68**



GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER
REPARATION



07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.